



Réf. Dossier : CX650393170001

RAPPORT DE VISITE DE  
L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF  
COMMUNE DE SAINT PASTOUS

Date de la visite : 22/02/2024

Nom du technicien : Ballester Sébastien

Coordonnées du propriétaire : M. NAJAR RONALD  
15 rue Erlanger  
75016 PARIS

Coordonnées de(s) la parcelle(s) : 393A00096

Topographie : 10 %

Superficie : 4650 m<sup>2</sup>

**Informations sur le Bâti :**

Type de résidence :  Résidence principale  Résidence secondaire  
Fréquentation :  
 Autre :

Date de construction : /	Rénovation 2018
Nombre de chambres : 2	Nombre de cuisine : 1
Nombre de salle d'eau : 1	Nombre de WC : 1
Nombre d'habitants permanents : 0	Nombre d'habitants saisonniers : aléatoire

Les eaux pluviales sont évacuées vers : terrain naturel

Dispositif d'Assainissement non collectif :

Date de réalisation : 24/02/2020

**Prétraitement :**

► Les eaux vannes sont dirigées vers :

Fosse Toutes Eaux	<input checked="" type="checkbox"/>
Fosse septique	<input type="checkbox"/>
Autre : FTE Sébico FAN	
Capacité : 3000 litres	

PLVG

4, rue Michelet 65100 LOURDES

☎ 05.62.42.64.98 - e-mail : spanc@plvg.fr

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

► Les eaux ménagères sont dirigées vers :

Fosse Toutes Eaux	<input checked="" type="checkbox"/>
Bac à graisses	<input type="checkbox"/>
Autre :	
Capacité : 3000 litres	

► Présence d'une ventilation amont :  Oui  Non

► Présence d'une ventilation aval :  Oui  Non

**Traitement :**

► La phase de traitement est assurée par

Tranchée filtrante	<input type="checkbox"/>	Puits d'infiltration	<input type="checkbox"/>
Filtre à sable vertical drainé	<input type="checkbox"/>	Plateau absorbant	<input type="checkbox"/>
Filtre à sable vertical non drainé	<input type="checkbox"/>	Filtre à sable surélevé	<input type="checkbox"/>
Autre : Septodiffuseur SD 22 drainé mais sans rejet.			
Superficie : 4 septo			

**Evacuation-Infiltration :**

L'évacuation des  Eaux brutes  Eaux traitées  Eaux prétraitées s'effectue dans  Sol  Fossé  Ruisseau  Autre :

**Entretien**

Vidange de la fosse : pas depuis la mise en service.	Vidange Bac à Graisses : /
--	----------------------------

Entreprise de vidange :

Bon de dépotage :  OUI  NON

Dates prévisionnelles de vidanges	
Fosse : en fonction du niveau des boues.	Bac à Graisses : /

**Remarques sur l'entretien :**

La vidange de la fosse doit être réalisée lorsque la hauteur des boues atteint 50 % de la hauteur utile de la fosse. Cette opération est indispensable pour éviter le colmatage de l'épandage. Elle doit être effectuée par un vidangeur agréé qui vous remettra un bon de dépotage.

Les matières de vidange sont considérées comme des déchets et doivent subir un traitement en station d'épuration ou être valorisées (plan épandage autorisé). Le producteur des boues, l'utilisateur, reste responsable des matières de vidange. Dans le cas d'un dépotage sauvage, il pourra être poursuivi.

## **Evaluation de l'installation suite à la visite de terrain**

### 1. Prétraitement

Lors de la visite aucun dysfonctionnement n'est apparu sur le dispositif de prétraitement. La fosse ne contient pas de boue, l'eau dans la fosse est limpide comme à la mise en service. Les regards sont accessibles et en bon état. L'écoulement se fait correctement vers le dispositif de traitement.

### 2. Traitement

Lors de la visite aucun dysfonctionnement n'a été observé sur le dispositif de traitement. Les regards sont accessibles et en bon état.

## **Conclusion de l'évaluation**

### **Installation ne présentant pas de défaut**

L'entretien régulier des différents organes permettra d'éviter une dégradation prématurée de l'installation.

L'entretien consiste au nettoyage deux fois par an du filtre à pouzzolane ou à cassette en sortie de fosse.

Le SPANC n'a pas observé de problème engendrant la non-conformité de l'installation le jour de la visite et en l'état actuel de l'utilisation de l'installation.

### **Recommandations de travaux :**

- Maintenir accessible tous les regards afin de vérifier l'état et le bon fonctionnement du dispositif et réaliser l'entretien.
- Entretenir la végétation aux abords de l'installation.
- Nettoyer les contours de chaque regard pour éviter les infiltrations de terre dû à la végétation et aux insectes.

Une vérification fréquente du bon état des regards et du bon écoulement de l'effluent permet d'anticiper un dysfonctionnement pouvant par la suite provoquer la détérioration du dispositif d'assainissement.

Le service reste à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner dans vos travaux.